

Carrière d'Arzano.

La mise au point de Pigeon

« L'opposition se trompe de cible ». À quelques jours de l'ouverture de l'enquête publique, Jean Le Nardant, directeur général groupe Pigeon Bretagne sud, promoteur du projet de carrière à Arzano, a tenu à mettre les choses au point.

Selon le groupe Pigeon, il est crucial d'ouvrir de nouvelles carrières dans le Finistère.



Jean Le Nardant estime que les écologistes lui intentent « un faux procès » et « déplacent le débat ». « La qualité de l'eau est une problématique environnementale symbolique qui pèse très lourd en Bretagne. En s'appuyant dessus, on est sûr de gagner l'opinion et les élus ont alors souvent tendance à "aller à la soupe". L'industriel est toujours accusé de pollution », renchérit Arnaud Pigeon, gérant de l'agence Tassili, chargée de la communication sur le projet.

« Nous nous déclarons solidaires de tous les efforts qui seront faits pour reconquérir cette qualité, mais les industriels ne sont pas responsables de cet héritage empoisonné », martèle Jean Le Nardant. « Il s'agit d'un problème ancien de pollutions diffuses d'origines agricoles ».

Et de mettre en avant « le caractère exemplaire » du projet : « une carrière neuve, qui respec-

tera, dès le départ, toutes les recommandations environnementales ». Il souligne les efforts de concertation menés par son entreprise, « pour expliquer et convaincre du bien fondé de notre démarche », au travers de réunions et ateliers thématiques.

« Nous avons tenu compte des remarques et fait évoluer notre projet. Nous avons ainsi réduit l'objectif de production annuelle de 300.000 à 200.000 tonnes ».

Argumentaire rejeté

Il démonte, un à un les arguments des opposants.

La qualité de l'Ellé ? « Les études montrent clairement qu'il n'y a aucun lien hydraulique entre la carrière et la rivière. Si la qualité de l'Ellé est considérée comme médiocre, c'est du fait de son fort taux de nitrates et pesticides... que ne rejette pas une carrière ».

L'approvisionnement en eau ? « Le site est éloigné de 1,6 km

du périmètre de protection du captage déclaré le plus proche ». La qualité de vie ? « Les premières habitations sont à 500 mètres, ce qui représente un éloignement exceptionnel pour ce genre de projet dans la région. L'impact de la carrière sera très réduit, voire nul. Des campagnes de mesures, confirmées par les autorités environnementales compétentes, sur l'impact des vibrations, des émissions sonores et des poussières ont révélé des valeurs nettement en deçà des seuils réglementaires ».

Anticiper une pénurie

Jean Le Nardant se montre optimiste : « notre dossier a été déclaré recevable par la préfecture ». Il en souligne l'importance cruciale pour son groupe et, à l'avenir, pour l'économie régionale. « Aucune carrière n'a ouvert dans le Finistère depuis des dizaines d'années. Si, aujourd'hui, il existe un équilibre entre demande et production de granulats, les ressources s'épuisent. Une pénurie est à prévoir, il faut préparer l'avenir ».

Un avenir qui, pour le groupe Pigeon, passe par une implantation finistérienne. « Le coût des granulats double tous les 40 kilomètres. Une carrière à Kerangoarec permettra d'alimenter à moindre coût les chantiers du groupe entre Quimper et Lorient ».

88 emplois en jeu

D'autant que dans le secteur, il ne dispose « d'aucun gisement de cette qualité, qui permette de fabriquer du béton ou de l'enrobé », et dépend, pour cela, entièrement de la concurrence.

« C'est vital pour nous, car sans l'appui d'une carrière, en dehors des huit emplois qu'elle créera sur Arzano, nos deux entreprises de travaux publics, SRTF (45 salariés à Quimperlé) et Pigeon Bretagne Sud (35 salariés dans le Morbihan) ne sont pas viables ».

Cocopaq : Nicolas Morvan appelle les élus à manifester leur opposition

Rappelant que, lors du conseil communautaire du 15 octobre 2009 à Bannalec, « nous avons voté, à l'unanimité, un vœu pour marquer notre opposition au projet de carrière à Kerangoarec », Nicolas Morvan, président de la Cocopaq, « en accord avec Marie-Isabelle Doussal, maire et conseillère générale du canton d'Arzano », invite les maires et élus du secteur « à venir manifester (leur) opposition à ce projet », ceints de leurs écharpes tricolores, lors de l'ouverture de l'enquête publique, lundi prochain, à 9 h, devant la mairie d'Arzano.

Paskal Mazé